



PROCES VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire
23 juin 2007
VOID-VACON

Clubs Présents :

AMANVILLERS CHA, AMNEVILLE 7, AS DEUX VALLES, BAR LE DUC ASPTT, BLENOD, BOUSSE/LUTTANGE/RURANGE, BOUXIERES/MALZEVILLE, BUDING, CARLING, CLERMONT, CLEURIE HB, COINCOURT FR, COMMERCY HBC, CONFLANS HBC, CONTREXEVILLE, COURCELLES CHAUSSY HB, CREHANGE FAULQUEMONT ES, DAMVILLERS, DIEULOUARD ESS, DOMBASLE SH, DOMPAIRE, EPINAL ASPTT, ETAIN RAS, EUVILLE, FALCK, FLAVIGNY/FLEVILLE/RICHARDMENIL, FLORANGE, FOLSCHVILLER, GERBEVILLERS, GERARDMER HB, GUENANGE, HAGONDANGE, HAYANGE, HERSERANGE, HETTANGE GRANDE, HOMBOURG HAUT, HOMECOURT, JARVILLE, KANFEN, LEXY HBC, LIVERDUN, LONGUYON ES, LONGWY US, LUNEVILLE SC, MARLY, METZ MAGNY, METZ METROPOLE HB, MIRECOURT HBC, MONTIGNY HB, MONTMEDY HBC, MONT SAINT MARTIN, NANCY VANDOEUVRE ASPTT, NEUFCHATEAU HBC, NEUVES MAISONS AL, PAGNY AS, PONT A MOUSSON SC, RAMBERVILLERS SL, RAON L'ETAPE CIS, REHON, REVIGNY SUR ORNAIN, RODEMACK O, ROMBAS HBC, ROSIERES, SARRALBE, SARREBOURG HBC, SEREMANGE ERZANGE, SMEC METZ F, SMEC METZ M, SMEPS 54 HB, SAINT AVOLD, SAINT DIE, SAINT MIHIEL HBC, SAINT NICOLAS DE PORT HB, SAINTE MARGUERITE, STIRING WENDEL ACS, TOUL HBC, TRONVILLE, VALLEE HAUTE MOSELLE, VARANGEVILLE, VARENNES, VAUBECOURT MJ, VERDUN/THIERVILLE/BELLEVILLE, VIGNEULLES, VILLERS HBC, VILLERUPT HC, VOID VACON LAS, YUTZ ESC.

Nombre de voix : 352 (sur 410 possibles)

1) Préambule

Durant la matinée en prologue à l'Assemblée Générale, se sont tenues trois réunions différentes et indépendantes :

- Une formation de secrétaire-chronométrateur ;
- La rencontre arbitres-entraîneurs de fin de saison, très riche en échanges et en idées émises ;
- Le rassemblement des « Hand'bassadrices » lorraines.

2) Le Président de la LLHB ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 14H10

- Monsieur MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine s'est excusé de ne pas pouvoir être présent ;
- Allocution de Monsieur Claude BOURZEIX, Président du comité de la Meuse de handball ;
- Allocution de Monsieur JANNOT, Maire de VOID-VACON, Conseiller Général du canton et représentant Monsieur le Président du Conseil Général de la Meuse ;
- Mot de bienvenue du représentant des jeunes dirigeants du club de VOID-VACON ;
- Allocution de Monsieur Jean Claude MOREAU, Président de la Commission d'Organisation des Compétitions nationale, représentant la Fédération Française de Handball et qui fait lecture d'un message de Monsieur André AMIEL, Président de la FFHB ;
- Allocution (avant la pause) de Monsieur AUBRY, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports.

3) Modalités de vote

Il est demandé aux représentants de se prononcer sur le vote à main levée pendant l'Assemblée Générale.

Le vote à main levée est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

4) Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de DOMBASLE en juin 2006, du Rapport Moral du Secrétaire Général et adoption du rapport des commissions

- Il est demandé l'accord pour un vote commun pour le PV de l'Assemblée Générale de 2006 et l'ensemble des rapports du Secrétaire Général et des commissions à l'exception du rapport financier, l'ensemble des pièces ayant été fournies par avance aux clubs lorrains.

Cette modalité est **adoptée** à l'unanimité des membres présents.

- Il est demandé si des questions particulières sont exprimées.

Aucune question n'est posée.

- Il est demandé de se prononcer sur l'ensemble des rapports et PV.

L'ensemble est **adopté** à l'unanimité des représentants.

5) Rapport de Monsieur FOSS, expert comptable de la LLHB

Il déclare que le budget 2006 montre un accroissement important des charges en raison de l'organisation de l'Assemblée Générale de la FFHB à VITTEL et de la finale de la Coupe de France masculine à NANCY. Il signale que la LLHB réalise des économies dans ses charges courantes.

Ces charges sont contrebalancées par un accroissement des recettes dues à l'organisation des manifestations et à la vente de placement.

Il en ressort une plus value importante pour l'année 2006, alors que le résultat de la pure exploitation (hors plus value) fait apparaître un très léger déficit.

Il termine en attestant que le patrimoine de la ligue est bon, avec des actifs et des comptes en bonne santé.

6) Quitus au trésorier pour sa gestion

Dans leur rapport lu par Monsieur BIGEL, les vérificateurs aux comptes demandent à l'Assemblée Générale de donner quitus au trésorier de la Ligue pour sa gestion.

Le compte de résultats et le bilan financier sont **adoptés** à l'unanimité par les représentants des clubs.

L'Assemblée Générale **donne quitus au trésorier** pour sa gestion pour l'année 2006.

7) Désignation des vérificateurs aux comptes

Messieurs BIGEL Claude (PONT A MOUSSON), MIRGUET Jean (LEXY) et GASPARINI Thierry (LEXY) sont **élus** à l'unanimité des membres présents comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2007.

8) Etude des projets des commissions

➤ Présentation du projet de l'ETR

Suite au constat de la situation actuelle en Lorraine, en particulier pour le handball masculin, Sylvain BROSSE présente un projet d'adaptation des championnats jeunes dans les catégories moins de 14 et moins de 16 ans afin de permettre de dégager une « élite régionale » aussi bien sur le plan des structures et des formateurs que sur le plan des joueurs.

Le principe est de créer un championnat, **géré par la ligue**, basé sur un volontariat des clubs (volontariat validé ou refusé par l'ETR) et conditionné par la « qualité » de l'entraîneur et le nombre d'entraînements proposés aux joueurs (minimum de deux par semaine).

- L'engagement des équipes devra se faire avant le 15 juillet pour être examiné par l'ETR ;
- Le jeu sera basé sur trois tiers temps proposant chacun un type de jeu bien spécifique ;
- L'arbitrage, par des JA, devra faire l'objet d'une formation et attention bien particulière ;
- Les cadres gérant ces équipes devront avoir une qualification suffisante pour proposer les différents types de jeu et apporter les corrections nécessaires.

Bien évidemment les clubs ne participant pas à ce championnat pourront toujours évoluer dans les différentes compétitions interdépartementales.

Aux différentes questions sur la longueur de la saison, la difficulté de trouver des entraîneurs ayant la qualification suffisante, il est répondu que la ligue s'adaptera pour établir un calendrier cohérent et que pour les entraîneurs, il existe bien sur des diplômes validant un acquis, mais que le sérieux et l'envie que montreront ceux-ci sont des critères aussi importants qu'une qualification théorique.

Pour terminer Sylvain précise que son calendrier personnel extrêmement chargé ne lui a pas permis de faire une proposition aux clubs avant l'AG mais qu'il sera attentif au déroulement de la saison à venir pour pouvoir apporter les corrections nécessaires et faire évoluer ces championnats « élite ».

➤ Projet de la Commission d'Organisation des Compétitions

Présentation des championnats 2007/2008 sous réserve des engagements en attente.

Jean Claude LEGAY souligne que pour les championnats jeunes avec le projet de l'ETR, la COC a fait une étude avec des hypothèses mais que dans tout les cas elle s'adaptera pour offrir une compétition cohérente à tous. Il est même envisagé d'étendre le championnat « élite » aux catégories moins de 18 ans.

Les principales modifications apportées ou envisagées sont ensuite présentées :

- Les nouveaux scores en cas de forfait ou de pénalité (0/10 et 0/20) ;
- Les modalités en cas de forfaits des visiteurs ;
- Les modalités en cas de retard d'une équipe ;
- La plage horaire de début de match (18/21h00 le samedi) ;
- L'obligation d'utilisation d'une feuille de match comportant le fair-play ;
- L'arbitrage par un dirigeant détenant un certificat médical.

Après discussion avec l'assemblée et des précisions apportées par le représentant de la FFHB, **cette dernière disposition est arrêtée aux catégories jeunes, jusqu'au moins de 16 ans inclus.**

A la question sur les modalités de perte de match par forfait ou par pénalité, il est répondu que cette décision appartient toujours à la COC après en avoir débattu en séance.

Un club demande quelle attitude adopter en cas de difficulté à placer ses matchs dans le créneau prévu. Il lui est rappelé que la proposition d'étendre la plage horaire est faite, et qu'il existe d'autres moyens à la disposition des clubs (inversions, matchs le dimanche et possibilité d'être hors créneaux après accord de l'adversaire).

Quand aux matchs moins de 18 ans qui font très rarement l'objet d'une désignation d'arbitre, il est rappelé aux clubs que cette désignation incombe à la CDA.

Le Projet de la Commission d'Organisation des Compétitions, amendé quant à l'arbitrage par un dirigeant possédant un certificat médical, est **adopté** avec 13 abstentions et 339 pour.

➤ Projet de la commission régionale d'arbitrage

Après un rapide bilan de la saison écoulée et l'énoncé de l'évolution des jeunes accédant en championnat de France, Denis KELLER rappelle qu'un examen à l'accession au grade régional a été mis en place en juin 2007 avec un rattrapage en septembre.

Il souligne l'intérêt des réunions arbitres-entraîneurs et précise qu'elles seront reconduites.

Plusieurs questions sont posées concernant le manque de couverture des rencontres par des arbitres ; il est fait état de non désignation d'arbitre par manque mais aussi parce que la désignation arrive trop tard, en particulier en cas de délégation à la CDA. Il est aussi indiqué que des arbitres ne se déplacent pas et ne prennent même pas le soin de prévenir de leur absence.

En réponse le Président de la CRA explique qu'il n'a pas de moyen coercitif envers les arbitres défaillants. Quant aux désignations tardives, cela vient d'une mauvaise coordination entre la ligue et les comités, les uns travaillant avec Gest'hand alors que d'autres restent encore avec des conclusions papier ; cette défaillance doit s'atténuer avec le temps au fur et à mesure que tout le monde sera à même d'utiliser le logiciel fédéral.

- **Vœu concernant les déplacements des arbitres**

La CRA propose que les déplacements des arbitres officiant à son profit et habitant hors de Lorraine soient décomptés à partir du club d'appartenance et non plus depuis leur domicile.

Le projet est **adopté** à l'unanimité.

- **Vœu concernant les dates d'arbitrage**

Il est proposé aux clubs que pour être comptabilisé au titre de la CMCD régionale, un arbitre doit avoir effectué 15 arbitrages à la date du 31 mars. Ce vœu est motivé par le fait que la ligue manque cruellement d'arbitre et que toutes les rencontres ne sont pas couvertes.

Le Président de la ligue souligne que l'arbitrage est le fait de tous, qu'il est inacceptable de se plaindre de ne pas avoir d'arbitre et de ne rien faire pour en avoir. Il est plus que temps de réagir pour combler les déficits.

Des remarques signalent qu'il est très difficile d'imposer ces dates à tous les arbitres, qu'ils soient du socle de base ou de la ressource, que l'on se plaint d'avoir des arbitres qui ne sont pas aussi joueurs et qu'en imposant 15 dates on risque de perdre tous les joueurs qui réussissaient à effectuer 7 à 8 dates avant le 31 mars.

Il est demandé pourquoi les arbitres arrêtent à 55 ans, alors que certains sont encore capables et compétents. Il est répondu que cela est une règle internationale et que ce n'est pas en maintenant des arbitres au-delà de 55 ans que cela résoudra à terme la pénurie d'arbitre.

A la demande de décaler la date à laquelle est calculée la CMCD, réponse est faite qu'il est nécessaire de laisser du temps pour une éventuelle réclamation et un appel.

A d'autres remarques, il est signalé que cette obligation sera évolutive et réexaminée à la fin de la saison suivante. Un projet tenant compte du besoin en arbitrage en fonction du niveau d'évolution de l'équipe sera étudié pour les saisons à venir.

Après de nombreuses discussions et étude du besoin en arbitrage, il est proposé aux votes des représentants :

Que l'arbitre du « socle » de base fasse 12 arbitrages avant le 31 mars ;

Que les arbitres des « ressources » fassent 7 arbitrages pour être comptabilisés.

Le projet est **adopté** avec : 106 voix contre, 53 abstentions et 193 voix pour.

9) **Étude des vœux des clubs**

Le club de RODEMACK présente deux vœux :

- Un concerne une proposition d'une poule de pré nationale masculine à 14 clubs ; ce vœu déjà rejeté la saison dernière ne peut pas être voté ;
- Un concerne une évolution du championnat d'Excellence masculine en ce qui concerne les montants en division supérieure en fonction du nombre de descendants de N3.

Après débat dans l'assemblée le vote **décide du maintien de la situation actuelle** (2 montants par poule d'Excellence à PN) par : 13 voix contre, 5 abstentions et 334 pour.

10) **Présentation du Mondial à Metz**

Philippe GREGOIRE fait le point sur le Tour Principal devant se dérouler à Metz avec la présence quasi probable de l'Equipe de France féminine.

11) Tarifs de la saison 2007/2008 et budget prévisionnel 2007

Gérard MORY présente les nouveaux tarifs pour la saison à venir et le budget prévisionnel pour 2007.

Aucune augmentation dans l'engagement des championnats et une augmentation des licences toujours pour permettre la pérennisation des emplois.

A noter que la ligue ne facturera plus les clubs pour les stages régionaux effectués par les jeunes.

Les frais de déplacement pour les personnes travaillant au profit de la LLHB sont portés à 0,30 € par kilomètre à compter du 01 juillet 2007.

Les tarifs de la saison 2007/ 2008 et le budget prévisionnel sont **adoptés** avec 9 voix contre et 343 pour.

12) Modifications des statuts et du règlement intérieur de la LLHB

Le Secrétaire Général précise que ces modifications sont induites par la proportionnalité hommes femmes et concernent le nombre de places réservées aux licenciées féminines au sein du CA et du BD de la ligue. Il précise que ces modifications ont reçu l'aval de la FFHB.

Les modifications sont **adoptées** à l'unanimité.

13) Présentation des projets ligue

Jessy COURTIER présente le projet périphérique au Mondial et le travail engagé par Morgane BROSSE sur le hand adapté.

Flore BELLANGER présente le projet ZUS de la LLHB.

Claude ROUSSEAU présente le dispositif Développement Formation Emploi qui sera mis en place dès janvier 2008. Une documentation et une clé USB reprenant l'essentiel de l'exposé et des témoignages concrets de clubs ayant déjà effectués la démarche est remise à chaque club.

14) Remise des récompenses

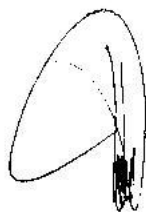
Louis JACQUOT préside à la remise des récompenses par les personnalités aux récipiendaires.

15) Conclusion de l'Assemblée Générale (18h30)

- Allocution de Jean Claude MOREAU;
- Allocution de Monsieur JANNOT;
- Jean-Marie NOEL, remercie les membres de l'Assemblée Générale, les diverses personnalités présentes ainsi que le club de VOID-VACON et ses jeunes dirigeants pour leur organisation et clôture l'Assemblée Générale.

16) La mairie et le club de VOID-VACON offre le verre de l'amitié aux clubs présents

Jean-Marie NOEL
Président



Claude BOMPARD
Secrétaire Général

